



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TRIPLE R 5W40 R-TEC 28
Numéro du produit KBO001, KBO005, KBO020, KBO060, KBO199

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Huile pour moteurs.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL EUROPE
 79 rue du chemin vert
 59.273 Fretin
 TEL: 03 20 28 06 30
 qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant TETROSYL EUROPE
 79 rue du chemin vert
 59.273 Fretin
 TEL: 03 20 28 06 30
 qualite@tetrosyl-france.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
 Centre Antipoison Belgique : 070 245 245

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 Centre Antipoison Belgique : 070 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du MOLYBDENUM POLYSULPHIDE LONG CHAIN ALKYL DITHIOCARBAMIDE COMPLEX. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

DISTILLATES, HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC <3% DMSO EXTRACT (IP 346) **60-100%**

Numéro CAS: 64742-54-7

Numéro CE: 265-157-1

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484627-25-0000

Classification

Asp. Tox. 1 - H304

LUBRICATING OILS (PETROLEUM), C20-50, HYDROTREATED NEUTRAL OIL-BASED <3% DMSO EXTRACT (IP 346) **3-<5.0%**

Numéro CAS: —

Numéro CE: 276-738-4

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474889-13-0000

Classification

Asp. Tox. 1 - H304

DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED LIGHT PARAFFINIC <3% DMSO EXTRACT (IP 346) **1-<2%**

Numéro CAS: 64742-56-9

Numéro CE: 265-159-2

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480132-48-0000

Classification

Asp. Tox. 1 - H304

DISTILLATES (PETROLEUM), SOLVENT-DEWAXED HEAVY PARAFFINIC (<3% DMSO EXTRACT, IP346) **1-<2%**

Numéro CAS: 64742-65-0

Numéro CE: 265-169-7

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471299-27-0000

Classification

Asp. Tox. 1 - H304

REACTION PRODUCTS OF BENZENEAMINE, N-PHENYL-WITH NONENE (BRANCHED) **1-<2%**

Numéro CAS: 36878-20-3

Numéro CE: 253-249-4

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488911-28-0000

Classification

Aquatic Chronic 4 - H413

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

PARAFFIN OILS (PETROLEUM), CATALYTIC DEWAXED HEAVY <3% DMSO EXTRACT (IP 346)		1-<2%
Numéro CAS: 64742-70-7	Numéro CE: 265-174-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487080-42-0000
Classification Asp. Tox. 1 - H304		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin si une gêne persiste. Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Inhalation	Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Ingestion	Consulter le médecin si une grande quantité a été consommée. Rincer soigneusement la bouche à l'eau.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter l'oeil.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
Inhalation	Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Eruption allergique.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

Dangers particuliers	Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO ₂). Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Quitter immédiatement la zone de danger.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.
--------------------------------------	---

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Eviter la formation de brouillards. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. L'huile doit toujours être rapidement enlevée avec de l'eau et du savon ou avec une matière à décaper la peau ; ne pas utiliser des solvants. Ne pas utiliser des chaussures et des vêtements contaminés par l'huile et ne jamais mettre des chiffons trempés d'huile dans les poches.
-----------------------------------	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Maintenir les conteneurs verticaux. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.
--------------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Marron.
Odeur	Odeur d'huile.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>250°C @ 1013 hPa
Point d'éclair	220°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.86g/cm ³ @ 20°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	80.00 mm ² /s @ 40°C 14 mm ² /s @ 100°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucun.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non applicable.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Aucune information disponible.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Non disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

CAS: Chemical Abstracts Service.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DBO: Demande biochimique en oxygène.

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

FBC: Facteur de bioconcentration.

GHS: Système général harmonisé.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IBC: Le recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (recueil IBC).

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

ONU: Organisation des Nations unies.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Skin Irrit. = Irritation cutanée
 Skin Sens. = Sensibilisation cutanée
 STOT RE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
 STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
 Unst. Expl. = Explosible instable
 Water-react. = Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables
 Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aerosol = Aérosol
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
 Asp. Tox. = Danger par aspiration
 Carc. = Cancérogénicité
 Chem. Unst. Gas = Gaz chimiquement instable
 Desen. Expl. = Explosibles désensibilisés
 Expl. = Explosibles
 Eye Dam. = Lésions oculaires graves
 Eye Irrit. = Irritation oculaire
 Flam. Gas = Gaz inflammables
 Flam. Liq. = Liquides inflammables
 Flam. Sol. = Matières solides inflammables
 Lact. = Toxicité pour la reproduction: effets sur ou via l'allaitement
 Met. Corr. = Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
 Muta. = Mutagénicité sur les cellules germinales
 Org. Perox. = Peroxydes organiques
 Ox. Gas = Gaz comburants
 Ox. Liq. = Liquides comburants
 Ox. Sol. = Matières solides comburantes
 Ozone = Dangereux pour la couche d'ozone
 Press. Gas (Comp.) = Gaz sous pression: Gaz comprimé
 Press. Gas (Diss.) = Gaz sous pression: Gaz dissous
 Press. Gas (Liq.) = Gaz sous pression: Gaz liquéfié
 Press. Gas (Ref. Liq.) = Gaz sous pression: Gaz liquéfié réfrigéré
 Pyr. Gas = Gaz pyrophorique
 Pyr. Liq. = Liquides pyrophoriques
 Pyr. Sol. = Matières solides pyrophoriques
 Repr. = Toxicité pour la reproduction
 Resp. Sens. = Sensibilisation respiratoire
 Self-heat. = Substances et mélanges auto-échauffants
 Self-react. = Substances et mélanges autoréactifs
 Skin Corr. = Corrosion cutanée

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Publié par	Regulatory Department
Date de révision	12/04/2022
Révision	6
Remplace la date	26/01/2022
Numéro de FDS	33460
Statut de la FDS	Approuvé.

TRIPLE R 5W40 R-TEC 28

Mentions de danger dans leur intégralité H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH208 Contient du MOLYBDENUM POLYSULPHIDE LONG CHAIN ALKYL DITHIOCARBAMIDE COMPLEX. Peut produire une réaction allergique.